



The Procter & Gamble Company
P&G – Entretien de la maison
Fabric & Home Care Innovation Center
5299 Spring Grove Avenue
Cincinnati, OH 45217-1087

FICHE SIGNALÉTIQUE

N° de la fiche signalétique : FH/H/2003/TWTA-5HRJZ8
Remplace :

Date de publication : Avril 2010
Date de publication : Juillet 2007

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identité : Effaceur magique M. Net (Original, Duo, Extra puissant, Auto) Produit fini

Marques : 1-800-248-1612 ou appeler le centre antipoison de la région ou le médecin.

Numéro de téléphone de P&G : 1-800-248-1612 ou appeler le centre antipoison de la région ou le médecin.

SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers possibles pour la santé (aigus et chroniques) : (Voir la section XI pour obtenir de plus amples renseignements.)

Ingestion : L'ingestion peut causer une obstruction du tractus gastro-intestinal. Ne pas ingérer le produit.

Contact avec les yeux : Produit irritant pour les yeux.

Contact avec la peau : Produit modérément irritant pour la peau. Le contact répété ou prolongé peut causer une sensibilisation de la peau.

Inhalation : Il faut assurer une ventilation appropriée.

Signes et symptômes d'une exposition :

Ingestion : L'ingestion peut causer une irritation et/ou une obstruction du tractus gastro-intestinal.

Contact avec les yeux : La poussière provenant de la mousse peut causer une irritation mécanique.

Contact avec la peau : La poussière provenant de la mousse peut causer une irritation mécanique.

Inhalation : La poussière provenant de la mousse peut causer une irritation des voies respiratoires.

Troubles médicaux connus pouvant s'aggraver par suite d'une exposition au produit : Aucun

Effets possibles sur l'environnement : (Voir la section XII pour obtenir de plus amples renseignements.)

SECTION III - COMPOSITION ET INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux tels que définis par la norme OSHA, 29 CFR 1910.1200 et/ou le SIMDUT en vertu de la *Loi sur les produits dangereux* :

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>Écart de la composition chimique</u>	<u>DL₅₀/CL₅₀</u>
AUCUN				

SECTION IV – PREMIERS SOINS

Premiers soins :

Ingestion : Si la mousse est ingérée, consulter un médecin ou un vétérinaire sans tarder. Une obstruction du tractus intestinal peut être mortelle pour certains animaux domestiques.

Contact avec les yeux : En cas d'irritation, rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau : En cas d'irritation, rincer abondamment la partie exposée avec de l'eau et appliquer une compresse froide. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Inhalation : En cas d'irritation des voies respiratoires, sortir de la zone pour respirer de l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Note au médecin : (s'il y a lieu)

Autre : La mise en garde suivante figure sur l'emballage du produit destiné à la vente aux consommateurs :
Mise en garde : Garder hors de la portée des enfants. Garder hors de la portée des jeunes enfants et des animaux pour éviter toute ingestion accidentelle. Ne pas utiliser sur la peau ni sur aucune partie du corps, car cela causerait probablement une abrasion.

SECTION V - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MOYENS D'EXTINCTION

Point d'éclair - Méthode utilisée : En vase clos

Point d'éclair : 5806 °C (1076 °F)

Lorsqu'il est exposé à une flamme nue, le produit n'entretient pas la combustion.

Limites d'inflammabilité :

Limite d'inflammabilité supérieure : Non connue

Limite d'inflammabilité inférieure : Non connue

Limites d'explosion : LSE : Non connue LIE : Non connue

Température d'auto-inflammation : Non connue

Produits de combustion dangereux : Non connus

Données relatives au risque d'explosion (sensibilité aux impacts mécaniques) : S. O.

Données relatives au risque d'explosion (sensibilité aux décharges statiques) : S. O.

Moyens d'extinction :

Applicables : Poudre extinctrice courante, dioxyde de carbone, eau, mousse extinctrice courante. Gros incendies : mousse extinctrice courante ou eau pulvérisée.

Non applicables :

Protection des pompiers :

Risques particuliers d'incendie liés au matériel : Aucun connu

Équipement de protection et précautions à prendre pour les pompiers :

SECTION VI - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles : Aucune connue

Précautions environnementales : LE PRODUIT DOIT ÊTRE ÉLIMINÉ CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX/DES ÉTATS ET LOCAUX.

Méthodes de confinement : Ramasser le produit et le mettre dans un contenant approprié avant de le mettre au rebut.

Méthodes de nettoyage : Empêcher le déversement dans les cours d'eau et les égouts.

Autre information : (s'il y a lieu) S. O.

SECTION VII – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour la manutention : Aucune connue

Précautions à prendre pour l'entreposage : Aucune connue

SECTION VIII - PROTECTION PERSONNELLE ET CONTRÔLE DE L'EXPOSITION AU PRODUIT

Directives d'exposition : Prévoir une ventilation générale suffisante dans la zone de travail.

Contrôles d'ingénierie : Assurer une ventilation locale.

Équipement de protection individuelle (EPI) :

Protection des yeux et du visage : Installer un poste de lavage des yeux et une douche de décontamination dans la zone de travail.

Protection de la peau : Ne pas frotter le produit sur la peau, car la mousse peut causer une abrasion.

Protection des voies respiratoires : Dans des conditions d'utilisation fréquente ou de forte exposition, il peut être nécessaire de porter un dispositif de protection comme un respirateur à cartouche filtrante contre les vapeurs organiques, la poussière et le brouillard.

SECTION IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (couleur, forme matérielle) :

Original, Duo, Extra puissant, Auto – Mousse de couleur blanche

Duo – Mousse de couleur bleu et blanc

Odeur : Aucune

Seuil de l'odeur : S. O.

État physique : Liquide

Tension de vapeur (mm Hg) : < 2 mm Hg

Densité de vapeur (Air = 1) : Non connue

Point d'ébullition : Non connu

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) :

Non connu

Composés organiques volatils (COV) : S. O. - La teneur en COV du produit n'est pas réglementée par l'État ou le gouvernement fédéral.

Point d'éclair (méthode utilisée) :

Lorsqu'il est exposé à une flamme nue, le produit n'entretient pas la combustion.

Alcalinité de réserve : Non connue

Solubilité dans l'eau : Non connue

Température de décomposition : Non connue

Taux d'évaporation (nBuOAc = 1) : Non connu

Densité/gravité : Non connue

Point de fusion/congélation : Non connu

pH () : Non connu

SECTION X - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de température et de pression

Conditions à éviter : Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et toute autre source d'inflammation. Éviter le contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Éviter le contact avec des oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes de soufre, composés aromatiques, formaldéhyde, acide cyanhydrique.

Possibilité de réaction dangereuse : Aucun effet systémique n'est prévu.

SECTION XI - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Effets chroniques : Aucun effet chronique sur la santé n'a été signalé.

Organes cibles : Aucun organe cible n'a été identifié.

Cancérogénicité : Le produit fini destiné aux consommateurs n'est pas cancérogène.

NTP : Non

CIRC : Non

SECTION XII - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Le produit devrait être sans danger à des concentrations significatives dans l'environnement. Il est destiné à une utilisation dispersive, et il ne doit pas être jeté directement dans l'environnement. Le produit, l'emballage et le contenant sont compatibles avec les systèmes d'élimination des déchets solides municipaux, et ils ne présentent aucun danger pour l'environnement lorsqu'ils sont traités de la façon appropriée.

SECTION XIII - RÈGLEMENTS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination : Le produit doit être éliminé conformément aux règlements locaux, provinciaux/des États et fédéraux.

Usage non domestique (Fédéral) : Lorsque le produit faisant l'objet de la présente fiche signalétique est, dans sa forme originale, éliminé en tant que déchet, il n'est pas considéré comme dangereux en vertu du règlement fédéral de la RCRA (40 CFR 261). Il doit être éliminé conformément aux règlements fédéraux, provinciaux/des États et locaux.

Usage non domestique (Californie) : Non

Usage domestique : Le consommateur peut mettre le produit au rebut.

SECTION XIV – INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

Transport terrestre (DOT – États-Unis) : Non réglementé

Transport aérien (IATA) : Non réglementé

Transport maritime (IMDG) : Non réglementé

SECTION XV - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

États-Unis

Tous les composants ajoutés intentionnellement figurent sur la liste TSCA (États-Unis).

Numéro d'enregistrement à l'EPA : S. O.

Produits chimiques en vertu de la SARA 313/302/304/311/312 : Aucun

Californie : Le produit a été évalué et il n'est pas assujéti à la Proposition 65 de Californie sur les étiquettes de mise en garde.

Numéro d'enregistrement (Californie) : S. O.

Droit à l'information et CERCLA :

Les ingrédients suivants, qui sont présents dans le produit fini, figurent sur les listes des produits pour lesquels le droit à l'information est obligatoire ou sur les listes d'information concernant l'exposition des travailleurs :

Ingrédient	N° de CAS	Niveau	CERCLA (quantité à déclarer)	États				
				IL	MA	NJ	PA	RI
AUCUN								

Canada

Tous les ingrédients sont autorisés à être importés au Canada par Procter & Gamble en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*. Le produit a été classé conformément aux critères de risque du *Règlement sur les produits contrôlés* du Canada, et la présente fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par ce règlement.

SECTION XVI - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les parfums contenus dans le produit faisant l'objet de la présente fiche signalétique sont conformes aux directives pertinentes de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

Cote d'évaluation du danger P&G :

Santé :	1	4 = EXTRÊME
Inflammabilité :	2	3 = ÉLEVÉ
Réactivité :	1	2 = MODÉRÉ
		1 = FAIBLE
		0 = NON SIGNIFICATIF

* S. O. – Sans objet

Les données fournies peuvent être utilisées uniquement dans le cadre de la santé et sécurité au travail.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : La présente fiche signalétique a pour objet de résumer brièvement les connaissances que nous possédons en ce qui concerne l'utilisation de la matière décrite et les conseils d'utilisation pertinents. Les renseignements ont été compilés à partir de sources considérées comme fiables par la société Procter & Gamble et ils sont exacts à sa connaissance. Ce document ne constitue pas un guide complet en matière de réglementation internationale sur les produits dangereux.

Ces renseignements sont offerts de bonne foi. Tous les utilisateurs de la présente substance doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour empêcher que les employés y soient exposés, que des dommages matériels soient causés ou qu'il y ait fuite du produit dans l'environnement. Procter & Gamble n'est pas responsable des blessures infligées au destinataire ou à une tierce personne ni d'aucun dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte du produit.